# 5 ASSIN

LA PLUS BELLE VUE DU GOLFE • ANNÉE 2018





Maternité, Maval Group TOUS CONCERNÉS! Hommage YVON ZERBONE

Gassin
POURSUIT SA MUE



### Sommaire



14 HOMMAGE YVON ZERBONE



06 MATERNITÉ TOUS CONCERNÉS



7 NAVAL GROUP



NOS ÉQUIPES SUR LE PONT
DE LA DÉPOLLUTION DES
PLAGES AUX INONDATIONS...



RISQUE INONDATION
LA COMCOM A MENÉ L'ENQUÊTE



PRÉVENIR LES RISQUES ET AGIR
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



MA COMMUNE SANS PESTICIDE



14 L'ÉCOLE SE MET AU VERT



16 LE TOURISME AU CŒUR DE PRESQU'ÎLE



20 GASSIN POURSUIT SA MUE



24-32



#### LA MAIRIE PRINCIPALE

(Gassin village)
Place de l'Hôtel de ville
est ouverte au public
du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Tél.: 04 94 56 62 00 Fax: 04 94 56 41 61 secretariat@mairie-gassin.fr

#### LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Situé 671 route du Bourrian (en bordure de la RD559) est ouvert au public du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

> Tél.: 04 94 17 49 20 Fax: 04 94 17 49 21 servicestechniques@mairie-gassin.fr

#### LA POLICE MUNICIPALE

Située rue Centrale (Gassin village) est ouverte au public du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

> Tel: 04 94 56 62 17 Fax: 04 94 43 18 54 police.municipale@mairie-gassin.fr





année qui s'achève aura été celle de tous les combats. À l'occasion de notre traditionnelle cérémonie des vœux début 2018, nous ne nous y trompions pas en égrainant les chantiers qui nous attendaient.

Une nouvelle fois, il aura fallu armer la Commune pour protéger sa population et son territoire des risques qui venaient à peser sur eux.

Du projet de fermeture de la maternité aujourd'hui repoussé de 3 ans à la vente en catimini du foncier de Naval group sur lequel la Commune dispose d'un droit de priorité ignoré, de la préservation des populations face aux risques majeurs aux pollutions qui ont frappé son littoral, les Elus, les agents et la population auront été sur tous les fronts.

Les équipes municipales n'auront pas non plus ménagé leurs efforts pour développer les actions préparant Gassin aux enjeux de demain. Parmi les chantiers menés, les travaux de voirie et d'embellissement entrepris dans la plaine (Rd98a, Domaine Saint-Martin) ou au village (parking Léon Martel, rue l'aire, rue des écoles ...) ont rythmé l'année et se poursuivront l'an prochain pour sécuriser l'évolution piétonnière dans un cadre préservé.

Côté événements, 2018 aura également été ponctuée de nombreuses animations, que 2019 prolongera avec encore plus de dynamisme et de synergie entre les différents acteurs. Un enthousiasme qui permet de traverser les peines et les difficultés et se révèle source de dynamisme et d'attractivité. Grâce à votre confiance, nous continuerons ces projets pour assurer à Gassin la sécurité de ses usagers, la douceur de vie à laquelle nous tenons tant et l'essor de l'activité économique, gage de ressources financières et d'emplois.

Que 2019 vous apporte bonheur, santé et chaleur dans vos cœurs !

Anne-Marie WANIART

Maire de Gassin

#### MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE GASSIN • ANNÉE 2018

Responsable de la publication : Anne-Marie Waniart Comité de Rédaction :

Cellule communication

Rédaction:

Isabelle Bono, A. Martin,

G. Hedez-Maison, S. Varinot, Rémi Potier

et Communauté de communes du Golfe de St Tropez

Conception impression: Sun 7 Graphic - Saint-Tropez

**Tirage :** 1 500 exemplaires **Siège :** Mairie de Gassin

83580 Gassin Tél: 04 94 56 62 00 www.mairie-gassin.fr Dépôt légal à parution

## Hommage YVON ZERBONE



Bravadeur, Yvon Zerbone mettait un point d'honneur à participer à chaque bravade de Saint-Tropez

ardi 19 juin 2018, Gassin accompagnait dans sa dernière demeure son ancien maire Yvon Zerbone, lors d'un dernier adieu émouvant. Les Gassinois, et, au-delà tous ceux qui l'ont connu, se souviennent d'une figure paternelle bienveillante au parler franc, mais aussi de son humanisme, et de sa faconde provençale qui faisait merveille lors de ses discours hauts en couleur.

Homme de volonté à l'écoute de la population, il consacra 31 ans de sa vie à son village et ses habitants. Sa bonhomie ne l'empêchait de faire preuve d'une grande acuité pour tous les sujets concernant Gassin. Avec Anne-Marie Waniart, qui partageait sa vie et lui succéda à la mairie, il a consacré toute son énergie à la commune de Gassin, à laquelle il continua toujours à s'intéresser.

Né le 18 décembre 1927 en Afrique du Nord, il rejoint le golfe de Saint-Tropez en 1936 avec ses parents, et ne le quittera plus. À l'image de nombreux jeunes du pays, il entre à l'usine de torpilles de Gassin où il exerce comme technicien dessinateur. Il poursuit sa carrière en tant que technicien instructeur, formant de nombreux jeunes au sein de l'usine de la DCNS, mais aussi au collège de Saint-Tropez dans les années 1960.

#### Le conseiller municipal et l'adjoint

Son parcours, son amour pour la presqu'île et son intérêt pour la chose publique, le conduisent tout naturellement à se lancer en politique. En 1977, il se présente pour la première fois aux élections municipales de Gassin, sur la liste de René Chapelle. En 1983, il rejoint « Gassin d'abord », l'équipe de Robert Dho, auprès de qui il deviendra adjoint. À ce poste pendant 21 ans, il accompagne avec le reste de l'équipe municipale la transformation de la commune : agrandissement de l'école, création du nouveau village, du collège et du lycée, du pôle de santé et de la maison médicale. C'est également à cette époque que sont créés le polo et le golf de Gassin.







Avec Fernand Ansaldi son 1er adjoint

#### Le maire

Le 19 novembre 2004, il succède dans le fauteuil de maire à Joseph Desderi. Un fauteuil qu'il occupera pendant dix années bien remplies : il entreprend la création de l'école maternelle et d'une salle de spectacles. On lui doit également un centre technique municipal adapté aux nouveaux besoins de la commune. C'est aussi sous son mandat de maire que sont créées les pistes cyclables qui permettent de relier Cogolin à Saint-Tropez et La Croix-Valmer à Gassin, le doublement et le rehaussement du pont de Bélieu, la sécurisation des routes du Bourrian, de la Berle, de Coste Brigade ou encore de la Mort du Luc.

Chaque forêt ou chemin témoigne de son engagement pour la sécurité et des actions qu'il a engagées pour préserver Gassin des incendies. Ce territoire et ses traditions n'avaient aucun secret pour lui. Il se faisait d'ailleurs une joie et un honneur d'assister à chaque bravade de Saint-Tropez.

En mars 2014, alors âgé de 86 ans, il choisit de ne pas se représenter, souhaitant prendre le temps de se consacrer davantage à ses proches. Il laisse à la commune des finances publiques saines.

Soutenu par ses proches, Yvon Zerbone s'est battu avec courage, et sans perdre son humour, contre la maladie. Les nombreux hommages qui lui ont été rendus à l'annonce de sa disparition ont réchauffé les cœurs meurtris de ses proches. Que tous en soient ici remerciés. Ces hommages sont la preuve s'il en faut que son attachement au village de Gassin et aux Gassinois, qu'il a accompagnés si longtemps, était réciproque.



Chantier de l'école maternelle Espélidou



Inauguration du Centre technique municipal





## Maternité TOUS CONCERNÉS

a mobilisation pour conserver la maternité de Gassin a été générale sur le golfe de Saint Tropez. Il faut dire que, si elle est implantée sur Gassin, elle est vitale pour tout le territoire. Elle appartient aux douze communes qui font bloc sur ce dossier délicat.

Les deux experts nommés par l'agence régionale de santé (ARS), sont venus auditionner l'établissement pour s'assurer à la fois de la qualité des soins qui y sont dispensés et de la sécurité des mamans et des bébés. Dans un deuxième temps, ils ont rencontré les élus du territoire monsieur Vincent Morisse président de la communauté de communes et Madame Sereine Mauborgne députée de la circonscription. En conclusion l'autorisation du service maternité a été maintenue jusqu'en avril 2022. Cette prolongation est

importante pour notre territoire. Elle confirme la compétence et l'investissement de l'équipe de médecins et du personnel médical et administratif, à qui nous tirons au passage un grand coup de chapeau.

Cette prolongation nous laisse cependant peu de temps pour trouver des solutions afin d'obtenir la pérennisation sur le long terme. Les inquiétudes de l'ARS portent sur

la succession des gynécologues actuellement en activité à la maternité, et qui seront en âge de faire valoir leurs droits à la retraite à cette échéance de trois ans. Il nous faut trouver des solutions pour attirer des remplaçants sur le Golfe et favoriser leur installation. Un autre enjeu de taille : la mutualisation des compétences avec les maternités de Fréjus et de Draguignan, à laquelle nous allons travailler tous ensemble : élus, corps médical, administration.

Même si le nombre de naissance a baissé comme partout en France, la maternité de Gassin aura procédé à plus de 450

accouchements en 2018. Elle dépasse donc le seuil des 300 accouchements requis pour le maintien des petites maternités. Théoriquement, elle ne devrait pas faire face à une procédure de fermeture. Mais d'autres établissements ont pourtant dû mettre la clé sous la porte avec plus d'accouchements que cela depuis le projet de regroupement des petites maternités mené par l'Etat.

Nous espérons que soit prise en compte la situation spécifique du territoire du golfe de Saint-Tropez, enclavé et saturé en été. Uun trajet routier vers les maternités de Fréjus et Draguignan peut passer du simple au double, voire au triple en fonction de la saison, d'un événement particulier (braderie par exemple), d'un accident sur la route, pour

ralentir considérablement la circulation. De plus, la population de 55 000 habitants à l'année, grossit plus de 5 millions de visiteurs en été. Les communes de Saint-Tropez, Sainte-Maxime, Cavalaire-sur-Mer, La Croix-Valmer et Grimaud sont surclassées car le nombre de résidents se multiplie en saison. Tout cela engendre des délais routiers insupportables pour une maman sur le point d'accoucher, sans parler des

risques accidentogènes. Uniquement desservi par des routes à faible limitation de vitesse, sans aucun accès autoroutier ni double voie, aller accoucher peut se transformer en cauchemar plus de sept mois sur douze. Une maternité doit être à moins d'une heure de route des patients, ce qui ne serait pas notre cas si celle de Gassin ferme. La maternité est vitale pour nous.

C'est un combat ardu qui s'annonce pour les élus, mais nous ne nous battons pas tous seuls, nous savons que nous pouvons compter sur votre soutien et votre mobilisation.





### LA MAIRIE À LA RESCOUSSE DU TERRITOIRE ET DES EMPLOIS

'usine de torpilles, plus connue sous le diminutif de DCNS (aujourd'hui Naval Group), fait partie intégrante de l'histoire de Gassin depuis plus d'un siècle. Sa situation idéale sur le front de mer de Gassin et la présence du Château Bertaud (XVIe siècle), en font une cible de choix pour les promoteurs immobiliers. Ingénieurs, dessinateurs, formateurs, manutentionnaires, de nombreux gassinois ont fait leur carrière avec fierté en ces murs de haute technologie. Aujourd'hui encore elle représente environ 280 emplois et autant de familles d'actifs installées sur la commune et le golfe de Saint-Tropez.

En plein cœur de l'été 2016, Naval Group informe la mairie de son intention de se séparer de son foncier sur Gassin et d'en rester dans un premier temps locataire.

Soucieuse du devenir des emplois et de ce patrimoine, la mairie s'est alors saisie de ce dossier et a alerté la Communauté de communes.

Une contestation juridique est formulée auprès de DCNS, et en parallèle, les différents échelons politiques sont saisis (député, sénateur, et ministères de la transition écologique et de la Culture, Agence des participations de l'Etat) ainsi que les établissements pouvant apporter une aide financière majeure : l'Agence France locale, la caisse des dépôts et consignations, l'établissement public foncier ainsi que les conseils régional et départemental.

Naval Group faisant grimper les enchères auprès des investisseurs attirés par 90 000 m2 en front de mer, il était

difficile voire impossible pour la collectivité et la Communauté de communes de s'aligner sur le prix demandé.

Les arguments précontentieux n'ayant pas infléchis la stratégie du groupe pas plus que l'avancée d'objectifs d'intérêt général, un courrier commun Mairie/Communauté de communes a été adressé au Préfet pour l'informer de la présence de domaine public maritime (réputé inaliénable) dans les terrains pourtant mis en vente.

La préfecture s'étant ralliée à cette lecture le 15 novembre dernier, Naval Group a manifestement accéléré cette juteuse opération immobilière en effectuant l'acte de vente ce 18 décembre. Les investisseurs restant quant à eux anonymes à cette heure, il y a tout lieu de penser qu'à ce prix (au-delà de l'estimation des domaines), leur cœur de projet s'inscrira difficilement dans la vocation de haute technologie des terrains fixée aussi bien par le Schéma de cohérence territoriale que par le Plan local d'urbanisme. Ce qui ne peut que laisser planer toutes les craintes quant à l'avenir de Naval group dans le golfe et à celui de ce patrimoine. Ce faisant, les juges auront sans doute à se prononcer sur la légalité de la procédure conduisant Naval group à céder un terrain sans permettre l'expression du droit de priorité communal.

Pour leur part, à l'heure où les territoires ont trop souvent le sentiment, et parfois à juste titre, d'être déconsidérés par des pouvoirs centraux éloignés et déconnectés, les élus communaux et intercommunaux entreprendront tout ce qui est en leur pouvoir pour défendre jusqu'à Paris, la voix du golfe!

# Mos équipes sur le pont

### DE LA DÉPOLLUTION DES PLAGES AUX INONDATIONS...

Le 6 octobre dernier, un roulier tunisien et un porte-conteneurs chypriote sont entrés en collision au large du Cap Corse. La pollution marine qui en a résulté a tout d'abord été contenue. Malheureusement, dix jours plus tard, portée par des courants marins défavorables, cette pollution est arrivée sur le littoral métropolitain et massivement sur la Côte d'Azur.

Chronologie locale: mardi 16 octobre, la mairie de Gassin est informée par l'Observatoire marin de l'arrivée de cette pollution. Dès le lendemain matin, des personnels communaux se rendent sur les plages de « La Bouillabaisse », « Malleribes » et « La Moune », où ils constatent la désolante présence de « galettes » de pétrole noires et nauséabondes, de plus ou moins grande taille. Ne pouvant intervenir sans un protocole et un matériel adapté, la commune patiente jusqu'au déclenchement du plan POLMAR et l'attribution de moyens techniques pour le début des opérations. Appuyé par l'aide de membres de la sécurité civile et d'agents du conseil départemental, la commune a déployé une importante équipe d'agents des services techniques le

vendredi matin. Ce nettoyage, effectué de façon rapide et efficace a permis ensuite un redéploiement sur les plages de Ramatuelle, notre voisine, dont le littoral, bien plus étendu que le nôtre, a payé un lourd tribut.

Depuis, Le Floch Dépollution, la société mandatée par les compagnies d'assurance, assure un travail de profondeur. De leur côté, les agents de police municipale et d'entretien du littoral garantissent un suivi régulier. Quant à Anne-Maire Waniart, maire de Gassin, elle participe régulièrement aux réunions de crise organisées par la préfecture.

Une demande de fonds de concours a été adressée à la région tandis qu'un avocat a été mandaté pour défendre les intérêts de Gassin face aux responsables de cette pollution.

Après une fermeture des plages sur demande préfectorale, l'accès au littoral a pu être réouvert. Il reste cependant conseillé aux promeneurs d'être attentifs et de ne pas toucher aux éventuelles « galettes » de pétrole qu'ils pourraient trouver, mais de les signaler en mairie.







Chronologie de l'inondation du 23 novembre 2018 : dès la veille au soir, les communes ont été informées d'un risque imminent de fortes pluies. Celles-ci ont commencé en pleine nuit, à partir de 4h du matin. Peu après 4h30, devant la montée des eaux, le chef du centre technique est mis en alerte avec plusieurs agents pour assurer les mesures d'urgence de protection des biens communaux, ainsi que l'aide à la circulation des usagers matinaux. À la tête des opérations, Madame le maire fait les premiers constats. Les premières routes à être fermées par la police municipale et les services techniques seront celles de la Mort du Luc et du Bourrian. La gendarmerie bouclera en suivant la RD98a entre La Foux et Naval Group. A compter de 6h30, après vérification avec le collège de l'impossible accès au parking, il est demandé à la compagnie des bus d'annuler ses déplacements ; avant 7h, les parents sont informés de la suppression des bus. Au même moment, les parents qui le peuvent sont invités à annuler leurs déplacements vers le périscolaire, les écoles maternelle et élémentaire. Leur situation les préservant cependant des risques inondations, un accueil centralisé des enfants est assuré à l'école Espélidou pour ceux qui sont parvenus jusqu'aux établissements. Leurs accès étant impossibles, le lycée et le collège ferment leurs portes.

En parallèle Le Système d'appel en masse est déclenché et les centaines de Gassinois inscrits sur les pages blanches sont tenus informés par SMS des consignes préfectorales. Quant aux personnes inscrites au registre communal, qui résident dans des zones à risque, elles sont contactées une à une pour s'assurer de leur sécurité et les recueillir le cas échéant. Alors que les premiers réfugiés temporaires se manifestent, la commune déclenche son plan communal de sauvegarde pour être en mesure de leur apporter nourritures et couchage si la situation devait perdurer. Avec l'abaissement des eaux dans l'après-midi, la circulation reprend peu à peu sur les routes qui redeviennent vite praticables, malgré de nombreux dégâts.

La commune a demandé la reconnaissance de catastrophe naturelle et, tirant les leçons de cette expérience, apporte les derniers ajustements à son plan communal de sauvegarde qui a montré toute son efficacité. Elle rappelle aux personnes qui souhaitent recevoir les messages d'alerte, mais ne sont pas inscrites dans les pages blanches, qu'elles peuvent s'inscrire directement sur le site de la mairie (www.inscription -

volontaire.com/gassin/inscription.php) ou sur place, à l'accueil.



#### Michel Cadou

Tire sa révérence et prend une retraite bien méritée après 21 ans de service au sein de la mairie de Gassin.

Le personnel était très nombreux pour lui dire au revoir. Ses collègues lui ont dédicacé un petit souvenir de toutes ces années passées à débroussailler et sécuriser les espaces boisés d ela commune.

### RISQUE INONDATION

## la Comcom a mené l'enquête



### Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI)

Depuis sa création en 2013, la ComCom pilote une démarche PAPI pour améliorer la prévention des inondations grâce à un appui technique, une mutualisation des moyens et la sollicitation de subventions des partenaires financiers (État, Région, Département, Agence de l'Eau...). Après une phase importante d'études pour mieux connaître le risque sur notre territoire, la ComCom va bientôt déposer un nouveau dossier (PAPI complet) afin de financer des programmes de travaux conséquents, mais aussi d'améliorer la prévention et l'alerte de la population. Cette enquête a ainsi permis d'affiner les besoins pour notre territoire dans ces deux derniers domaines.

haque année, les territoires autour de la Méditerranée connaissent des épisodes de pluies intenses pouvant conduire à des crues soudaines. Ces orages violents sont liés à des remontées d'air chaud, humide et instable en provenance de la mer. Ce phénomène se produisant principalement en automne, le Golfe est actuellement dans une période à risque. L'occasion pour la ComCom de rappeler les bons comportements à adopter en cas de forte pluie. Et également de rendre compte des résultats de son enquête menée au printemps dernier.

### Une enquête pour améliorer l'information en cas de crise

Cette enquête a été menée en mai et juin dernier auprès des habitants du Golfe de Saint-Tropez afin de connaître leur niveau de sensibilisation au risque d'inondation et les moyens d'information les plus pertinents à développer. Le questionnaire, qui a été publié en ligne et distribué lors d'événements locaux, a permis de recueillir plus de 5000 réponses.

### Un système de télé-alerte plébiscité qui mérite d'être davantage connu

Le bilan de l'enquête a montré que la population est globalement bien informée du risque d'inondation sur le territoire. Cependant les nombreux moyens d'information existants restent encore peu connus. A titre d'exemple, seulement 29% des sondés connaissent le système de téléalerte (sms et message vocal) mis en place en 2017 sur les communes du territoire, alors même que ce dispositif est reconnu par la majorité des sondés comme le plus efficace (73%). Alors n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre Mairie, et à vous inscrire sur https://www.inscription-volontaire.com/gassin/inscription.php pour recevoir les informations utiles et nécessaires à votre sécurité.

#### Un projet d'application smartphone dédiée

L'enquête révèle que les nouvelles technologies sont une piste de travail intéressante pour informer un public large en période de crise, car elles ont été plébiscitées par plus de la moitié des sondés. Ainsi, la création d'une application smartphone est actuellement à l'étude. En situation de crise, elle servirait à diffuser un bilan régulier de la situation et à rappeler les consignes à respecter (ne pas aller chercher ses enfants à l'école, ne pas prendre sa voiture...). Elle permettrait également d'informer sur l'état des voiries et des routes, informations très attendues.

En dehors des périodes d'inondation, cette application aurait également une utilité pour localiser les zones inondables et informer sur les niveaux de vigilance météo. La mise en place de ce type d'outil numérique viendrait en appui – et non en remplacement – des autres moyens d'information et d'alerte, afin de toucher le maximum de personnes.

#### Pour plus d'informations COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ

2 rue Blaise Pascal 83310 COGOLIN - Tél : 04 94 55 70 30 contact@cc-golfedesainttropez.fr - www.cc-golfedesainttropez.fr

# Prévenir les risques et agir

### PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



es alertes météo, incendies et épisodes cévenoles n'ont pas épargné le Golfe ces dernières années. Ce sont des situations que la mairie et la communauté de communes du golfe de Saint-Tropez (CCGST) prennent très au sérieux car elles ont la responsabilité de la prévention, de l'alerte et de la gestion de crise.

#### Des outils de mesure et d'alerte

Depuis 2016, Gassin s'est équipée d'un système de télé-alerte de la population en cas de crise. Sur ordre du maire, un automate téléphonique envoi un sms et un appel téléphonique automatique aux personnes inscrites sur les pages blanches.

Un bulletin d'inscription est disponible en mairie ou en ligne sur : www.inscription-volontaire.com/gassin/inscription.php. Des panneaux et repères de crue en fonte ont par ailleurs été installés en 2017 à des endroits stratégiques.

Dès la mise en vigilance météo jaune ou orange la communauté de communes active sa cellule d'astreinte pour

surveiller les cours d'eau et prévoir le risque de crue. Elle a mis en place des stations de surveillance à distance des principaux cours d'eau, notamment le Bourrian, pour suivre la montée des eaux en temps réel. En relation directe par téléphone avec les maires des douze communes, elle édite des bulletins de vigilance inondation. La commune de Gassin est également abonnée à Predict Service, une société qui l'accompagne sur l'analyse des prévisions météorologiques.

#### Des documents de référence

En 2017, notre village a révisé son plan communal de sauvegarde (PCS), un plan de gestion de crise en cas de risque majeur comme les feux de forêt, les inondations ou autres. Revu et amélioré, sa nouvelle version a notamment été testée lors d'un exercice inondation en octobre 2017.

De son côté, la communauté de communes prépare un nouveau Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI), qui a pour objectif de poursuivre les actions de surveillance, d'améliorer la gestion de crise, et de mettre en place des programmes de travaux sur les principaux cours d'eau à risque. Elle a déjà réalisé dans le cadre du GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des Inondations, dont la taxe apparaît désormais dans vos impôts locaux) des opérations groupées d'entretien des principaux cours d'eau de la commune (Bourrian, Belieu, Bouillabaisse), et effectué aussi des études et travaux d'aménagement pour réduire le risque d'inondation sur les secteurs à risque.

#### Numéros utiles :

- 112 (numéro d'appel d'urgence européen)
- 18 Pompiers
- 15 SAMU
- 17 Gendarmerie, police
- 114 (numéro accessible par fax et sms pour personnes sourdes et malentendantes)



Fleurissements place de l'Église

# Ma commune sans pesticide

es pesticides rassemblent les insecticides (contre les insectes), les fongicides (contre les champignons), les herbicides (contre les plantes indésirables)... Ces substances, aussi appelées produits phytosanitaires, sont conçues pour détruire les organismes vivants et les êtres humains y sont sensibles.

Les pesticides nous contaminent par inhalation, ingestion et par contact avec la peau. Ils sont responsables d'irritations, vomissements, pertes de conscience, œdèmes pulmonaires, cancers, leucémies, diminution de la fertilité... et à cause de leur petite taille, nos enfants sont les plus exposés!

Tout traitement chimique pollue les eaux de surface et souterraines (entrainant des surcoûts de traitement pour

l'alimentation en eau potable), détruit les organismes du sol et a des conséquences néfastes sur la faune et la flore. Dès lors, sur l'impulsion de la Communauté de communes du

Golfe de Saint-Tropez, la commune de Gassin a souhaité remettre à plat ses pratiques d'entretien des espaces publics de façon à abandonner les produits phytosanitaires, préserver l'environnement et la santé de tous.

Concrètement, des pratiques alternatives aux produits phytosanitaires et favorables à une végétation méditerranéenne ont été proposées. Par exemple, le broyeur à végétaux communal s'avère un véritable atout pour mettre en place du paillage organique dans les espaces verts. Les plantes vivaces et couvre-sols sont également à développer dans les massifs et pieds d'arbres.

Au-delà de l'entretien quotidien, il s'agira pour les futurs projets d'aménagements de la commune, de prévoir des aménagements qui nécessitent peu de désherbage, dès leur conception!

C'est notamment le cas du cimetière qui a été réaménagé cette année. Des espaces de terre nue et de paillage viennent remplacer le tout minéral et ainsi les produits chimiques peuvent être délaissés.

L'année 2018 aura aussi été une étape charnière avec l'obtention de subventions de l'Agence de l'eau principalement pour acquérir du matériel alternatif aux produits phytosanitaires, qui soit adapté aux ruelles étroites du village ou encore aux terrains de pétanque.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la démarche et trouver des conseils de jardinage, consultez la page internet : http://www.ccgolfedesainttropez.fr/noscoursdeau/agirpour-nos-cours-d-eau/lutte-pollutions-diffuses.html







#### Politique Zérophyto

Le temps des rues sans herbe folle à cause du désherbage chimique à outrance est révolu. Sensibles à l'environnement, nos équipes espaces verts et nos élus ont banni les produits phytosanitaires et la chimie du village depuis plus d'un an. Obligatoire sur les espaces verts publics, Gassin a pris les devants sur la réglementation en étendant le zérophyto à toute la commune. Plus long et contraignant, le désherbage se fait au racloir, à la main. Même si le public est de plus en plus sensibilisé à ce problème, il doit se réhabituer à voir une flore spontanée pousser entre les pavés.

Loin d'un effet de mode, le Zérophyto est une solution de santé publique. Les produits phytosanitaires (pesticides, herbicides, fongicides), sont conçus pour détruire les organismes vivants et nous contaminent par inhalation, ingestion et par contact avec la peau. A cause de leur petite taille, nos enfants sont les plus exposés. Ces produits chimiques sont responsables d'allergies, et peuvent avoir des conséquences plus graves sur la santé; certains sont ainsi accusés d'être responsables de cancers. Leur utilisation pollue les eaux de surface et souterraines, entraînant des surcoûts de traitement pour l'alimentation en eau potable, et se déversent dans la mer où ils menacent la biodiversité.

Afin de contenir le développement d'herbes folles et de limiter le désherbage, la mairie réfléchit à la mise en place d'espaces de terre nue et de paillage (déjà expérimentés au cimetière). Les plantes vivaces et couvre-sols plus adaptés au climat méditerranéen et peu gourmands en eau sont également à développer dans les massifs. Des subventions de l'Agence de l'eau ont par ailleurs permis, en 2018, d'acquérir du matériel adapté aux ruelles étroites du village et aux terrains de pétanque.



## L'école SE MET AU VERT

L'année 2018 des petits Gassinois et petites Gassinoises a été rythmée de moments festifs et d'apprentissages studieux. Le développement durable prend de l'ampleur à l'école. Les enfants ont notamment appris à utiliser une nouvelle banque de tri sélectif au réfectoire. Quant aux sorties ludiques, elles n'ont pas manqué non plus. Retour sur ces instants précieux de la vie de nos enfants.

#### L'écologie au cœur

Chaque année en France, sur l'ensemble de la chaîne de production, dix millions de tonnes d'aliments comestibles sont gaspillées. Ce sont donc 50 kg de nourriture par an et par Français qui sont jetés, quand un français sur 10 a du mal à se nourrir. Cruel paradoxe auquel s'attaque la municipalité de Gassin qui, depuis septembre 2017 a lancé une grande campagne de sensibilisation des enfants à l'écologie et au gaspillage alimentaire.

S'il n'est entré que récemment dans la vie des français, le tri est une démarche citoyenne qui s'apprend désormais dès le plus jeune âge pour en faire une habitude, un acte du quotidien. Invités à prendre conscience de ce qu'est le gaspillage, les enfants des écoles maternelles et primaires sont éduqués à la pratique du tri sélectif. L'éducation peut se faire de manière ludique. D'ailleurs nos « ambassadrices du tri de la Communauté de Communes» s'y sont attelées lors de leurs deux interventions. En février et mars dernier, à l'interclasse, elles ont appris aux enfants à reconnaître les différentes sortes de déchets, leur réutilisation possible, ainsi que leur durée de vie.

En accord avec les équipes pédagogiques et le personnel du restaurant scolaire, une borne de tri sélectif a été installée par la mairie au self-service de l'école élémentaire. Ainsi, à chaque service, les enfants débarrassent leur plateau en triant chaque déchet pour éviter de tout jeter aux ordures ménagères. Ceux-ci pourront ainsi avoir une deuxième vie. L'alimentaire est revalorisé en compost ou nourriture pour les





poules du centre technique, quant aux emballages, ils sont recyclés. De la même manière les produits proches de la date de péremption peuvent être « sauvés » en les consommant différemment.

Opération anti-gaspi : Un mercredi après-midi par trimestre, un goûter est organisé au primaire et à la maternelle. Préparé par les enfants avec les produits arrivés en fin de vie mais toujours consommables. Les fromages, le pain dur ou encore les fruits ainsi cuisinés font le délice des minots. C'est d'ailleurs la fierté qui domine chez les tout-petits accomplissant des gestes simples « d'adultes » comme l'épluchage des carottes. On les a vus faire habilement des poudings avec du pain dur ou des quiches avec les restes des goûters du mois. Les parents ont visiblement aussi apprécié les créations culinaires de leurs enfants !

Vers un développement durable : L'équipe d'animation de l'accueil collectif des enfants de Gassin, s'emploie à les initier à la découverte des richesses de la nature et au développement durable.

Dans le groupe des 6/11 ans, les héros du « Zero déchet » ont pris conscience de la nécessité de protéger la planète et d'acquérir les bons gestes écologiques. A l'avant-garde de leurs aînés, ils sont devenus les fers de lance de cette prise de conscience citoyenne. Les enfants ont créé des affichettes sur les économies d'eau, qu'ils ont placées dans l'enceinte de l'accueil. Démonstration à l'appui, Maryse, qui s'occupe du jardin à côté de l'Ecole Espelidou, mis à la disposition par la commune de l'association des Amis des Arts, leur a expliqué ce qu'est un compost, sa fabrication et ses différents usages. Le mercredi 14 mars, un groupe de sept enfants âgés de 6 à 9 ans a rendu visite à l'éco pôle de La Mole pour y découvrir la gestion des déchets recyclables et la transformation des déchets verts. La valse des tractopelles les a littéralement fascinés. Ils ont aussi manié le compost lors d'un atelier plantation proposé par Amadine, leur ambassadrice. En fin de journée, les enfants sont rentrés chez eux en possession d'un nouveau compagnon végétal. Confectionné à partir de tiges, de graines de blé et de lentilles, ce compagnon a ensuite trouvé sa place dans les jardins et jardinières, poussant aux côtés de nos plus belles plantes du village.



# Le tourisme

### **AU CŒUR DE PRESQU'ÎLE**

a commune s'est fixée pour objectif de voir Gassin reconnu station de tourisme, classement à la hauteur des investissements de la mairie et des professionnels. Classé parmi Les Plus Beaux Villages de France, la qualité et la diversité de ses infrastructures et de son territoire se déploient à travers ses hébergements de charme et ses hôtels de luxe, son domaine oléicole et ses domaines viticoles réputés, son golf et son polo de renommée internationale, ses sentiers de randonnée, la préservation exceptionnelle de ses paysages au cœur d'un golfe, de son patrimoine, sans oublier son village classé. Une qualité et une diversité dont l'office de tourisme est l'un des premiers ambassadeurs.

#### Un classement en un temps record.

L'office de tourisme gassinois continue sa mue. Après une première migration au centre du village qui a considérablement augmenté sa fréquentation, il se prépare à intégrer ses nouveaux locaux dont la livraison est imminente. Véritable vitrine de Gassin, son équipe a su hisser l'office de tourisme au niveau des standards français les plus exigeants en un temps record. Ainsi ils décrochent en décembre 2017 la marque Qualité tourisme (MQT), label qui

distingue les établissements qui, en France, proposent aux touristes des services de qualités. Enfin, depuis février 2018, l'office a obtenu le classement le plus élevé pour un office de tourisme, le classement en Catégorie I, accordé par les services de la préfecture.

Avec ce dossier exigeant, la commune a pu conserver sa compétence tourisme qui, sinon, aurait été transférée à la Communauté de Communes. Gassin garde ainsi la maîtrise de son image ; les enquêtes de satisfaction menées par l'office du tourisme permettent à la commune de mieux connaître les attentes des touristes qui séjournent ou passent sur son territoire, afin d'y répondre au mieux. L'intérêt est également financier car l'office du tourisme va permettre à la commune de percevoir un montant conséquent de dotations.

Ce classement en un temps record est une fierté pour Rémi Potier-Saffroy, directeur de l'office « Beaucoup ne croyaient pas à la réussite de cet objectif que nous nous étions fixés dès 2016. Nous avons d'ailleurs connu des moments de grand doute. Mais avoir réussi cela dans ces délais très contraints nous a forgé le caractère et a donné une âme à notre équipe ». Une âme qui se retrouve dans le sourire de ces agents





lorsqu'un visiteur pousse la porte de l'office. Venant du monde entier, ils recherchent des informations pour visiter le village et découvrir ses vignobles et sentiers de randonnées. Ils viennent aussi faire une réservation pour la navette des îles d'Or ou une promenade avec le train touristique reliant Gassin à Ramatuelle, sans oublier ceux qui demandent conseil pour trouver une bonne table!

#### Un outil au service des professionnels

L'office se met aussi au service de l'économie de la commune. Ainsi la 1ère Rencontre des acteurs économiques de Gassin organisée en octobre dernier, a réuni une cinquantaine de professionnels gassinois à la Villa Belrose afin de dresser un bilan de saison et de recueillir leur avis.

L'office du tourisme référence par ailleurs gratuitement l'offre d'hébergements de la commune sur son site (et sur d'autres, comme visitvar.fr) et le propose à ses visiteurs, en version papier ou numérique. L'équipe a par ailleurs mis en place un nouveau service gratuit afin d'offrir aux commerces et services une véritable visibilité sur le site internet de l'office et sur la nouvelle version de celui de la mairie actuellement en cours de construction, et qui sera bientôt en ligne. Les personnes intéressées par ces services peuvent contacter l'équipe afin d'y figurer. D'autres actions devraient voir le jour en 2019, comme la mise en place d'ateliers thématiques.



Présentation exposition MARPA

#### L'office de tourisme en chiffres

- Près de 20 000 visiteurs en 2018 et plus de 200 touristes par jour en saison
- 45 % d'augmentation de la fréquentation par rapport à 2017
- 4 agents en poste à l'office de tourisme : Marilyne Minéo, conseillère en séjour, référente Qualité tourisme, référente événementiel et groupes, Nathalie Pochintesta, conseillère en séjour, guide et référente presse, Yurima de Loyola, conseillère en séjour, Rémi Potier-Saffroy, directeur, régisseur taxe de séjour
- un accueil délocalisé des touristes à la plage « La Bouillabaisse » le 10 août, en compagnie de deux agents de l'Observatoire marin
- une exposition de l'artiste sculpteur sur marbre Marpa
- quatre marchés : les lundis du terroir (qui accueillent des exclusivement producteurs gassinois), les journées et nocturnes en saison et le marché de Noël

#### La presse en parle...

Référente presse de l'office, Nathalie Pochintesta a été particulièrement sollicitée cette année. Outre les journalistes de *Marie-Claire*, du *Parisien*, de *Nice Matin* et *Détours en France*, des blogueurs et « influenceurs » d'Instagram, Facebook et Twitter ont découvert les charmes de Gassin, notamment lors du 4º Instameet de la Maison du Tourisme. Le petit écran a lui aussi succombé aux attraits gassinois. Pour Arte, l'équipe de Linda Lorin et de l'Invitation au Voyage a marché dans les pas de Françoise Sagan qui, fuyant l'extravagance de Saint-Tropez, trouva la sérénité et l'authenticité qu'elle cherchait à Gassin. C'est ensuite le célèbre présentateur allemand Horst Lichter et l'acteur Hardy Krüger Jr qui ont arpenté nos rues à moto pour une émission produite par Warner Bross.

Infos pratiques : Office de tourisme, 20, place Léon Martel, 83580 Gassin Contact visiteurs et particuliers 04 98 11 56 51 accueil@gassin.eu - https://gassin.eu

Contact professionnels 09 84 59 17 06

### TAXE DE SÉJOUR ET LOCATION DE MEUBLÉS Ca change en 2019!

'univers du tourisme connaît de profondes mutations cette année. Imposées par le législateur, la réforme de la taxe de séjour prend effet au 1er janvier 2019. Ce changement est facilité par la mise en place depuis octobre d'une plateforme en ligne pour la déclaration et son paiement. En complément de ces dispositifs, et à l'instar des stations de tourisme voisines, un numéro d'enregistrement communal sera obligatoire au 1er mars 2019.

#### **Nouveaux tarifs**

la commune de Gassin a adopté une nouvelle grille tarifaire de taxes de séjour plafonnées à 3 € par jour et par personne. Fondée sur les nouvelles catégories instaurées par le parlement, ces tarifs entrent en vigueur au 1er janvier 2019. Le barème et toutes les informations et des outils de calcul simplifiés sont disponibles sur notre plateforme : https://gassin.taxesejour.fr

#### Avant le 1er mars, enregistrez votre meublé

et www.taxesejour.fr/simulateur-impact-reforme.

Se conformant à la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique, la commune de Gassin met en place une procédure d'enregistrement sur son territoire. Toutes les locations touristiques, résidence principale ou secondaire, devront disposer d'un numéro d'enregistrement. Hormis pour les chambres d'hôtes, ce numéro d'enregistrement se substituera au CERFA de meublés de tourisme et devient obligatoire pour la commercialisation d'un bien à louer. Inscrivez-vous sur la plateforme www.declaloc.fr avant la 1er mars 2019.

#### Déclarez et payez en ligne :

Les propriétaires d'hébergement et gestionnaires de location ont l'obligation de collecter et de reverser la taxe de séjour. Depuis octobre, la plateforme en ligne https://gassin.taxesejour.fr leur permet de la déclarer et la payer directement Ceux qui n'ont pas encore leurs identifiants doivent contacter le régisseur de la taxe de séjour ou sa mandataire à l'office de tourisme de Gassin au 09 84 59 17 06, gassin@taxesejour.fr, ou par courrier postal au 20 place Léon Martel, 83580 Gassin.

#### Classez-vous:

Pour échapper au pourcentage et bénéficiez d'un abattement fiscal, la commune vous propose de profiter d'une convention liant Gassin à l'office de tourisme de La Croix-Valmer qui peut faire classer votre meublé. Deux entreprises privées réalisent aussi ces missions dans le Var : In Auris et Techno-logis environnement à La Garde. Liste complète sur le site Atout France. Contact : +33 (0)4 94 55 12 12 stephanie.collomp@lacroixvalmer.fr

#### Barème incluant la surtaxe départementale de 10% :

- Hôtels de tourisme, résidences de tourisme et meublés de tourisme : 5 étoiles 3 € ; 4 étoiles 2,30 € ; 3 étoiles 1,50 € ; 2 étoiles 0,99 € ; 1 étoile 0,88 €
- Villages de vacances : 4 et 5 étoiles 0,99 € ; 1, 2, 3 étoiles & chambres d'hôtes 0.88 €
- -Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles, & tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures 0,65 € ; 1 & 2 étoiles, ainsi que les ports de plaisance 0,22 €

De plus, par décision parlementaire, tous les autres hébergements, hôtels, résidences de tourisme, meublés de tourisme, villages de vacances, chambres d'hôtes, et terrains de camping, sans classement ou en attente de classement, ne sont plus concernés par un tarif de taxe de séjour fixe. Ils sont désormais soumis à un pourcentage de 5 % sur le prix de la nuitée HT par occupant. Le tarif est plafonné à 2,30 €, auquel s'ajoute la taxe additionnelle départementale de 10 % soit un total de 2,53 € par personne et par nuit. Les équivalences pour les hébergements labellisés mais non classés ne s'appliqueront plus.

Exemple de calculs de ce pourcentage : (facultatif)

Une nuit à  $140 \in HT$  pour une famille de 2 adultes et 2 enfants mineurs : 5% de  $140 \in donnent$   $6 \in à diviser par le nombre d'occupants, soit <math>6 \in /4 = 1, 5 \in +10\%$  de taxe additionnelle départementale :  $0,15 \in Les$  2 adultes doivent donc régler  $1,65 \in chacun$  par nuit. Les enfants de moins de 18 ans sont exporérés

2ème exemple une nuit à  $180 \in HT$  pour un couple : 5%, de  $180 \in donne$   $9 \in divisé par 2 = 4,5 \in Le$  montant dépassant le plafond de 2,3  $\in$  le tarif applicable est donc 2,3  $\in$  par personne, auquel s'ajoute 10% de taxe additionnelle :  $0,23 \in Les$  deux adultes doivent donc payer 2,53  $\in$  par nuit chacun.

# (Jassin **POURSUIT SA MUE**

L'année écoulée a vu la réalisation de nombreux travaux sur l'ensemble de la commune. Sécurisation des cheminements piéton, constructions de logements, rondpoint, office de tourisme, les chantiers ont fleuri en 2018.

#### **AU VIEUX VILLAGE**

Le nouvel office de tourisme : nous l'attendons tous ! Les travaux avancent à grands pas. Tout habillé de pierres pour mieux se marier aux remparts, le nouvel office de tourisme a trouvé sa place à l'entrée du village. Supervisé par le cabinet d'architectes LAC à Saint-Tropez, c'est un chantier d'envergure pour Gassin, dont la livraison est prévue pour février 2019. D'une surface de 90m², il est surmonté d'une esplanade de 122m² à la vue panoramique époustouflante, où la table d'orientation a été déplacée : elle est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite. Les services espaces verts de Gassin vont compléter cet aménagement par des plantations afin de l'intégrer au mieux aux lieux.

Dans la continuité, les travaux de rénovation des sanitaires publics placés sous l'office démarreront début 2019, et un module préfabriqué de WC provisoires a été installé au fond du parking de la place Charles Giordano, nécessitant le raccordement aux réseaux d'eau, d'électricité et d'assainissement.

Des travaux de peinture ont été réalisés à l'occasion de la fermeture de la crèche « La Diablerie » pendant deux semaines par un artisan « peintre Terredéco ».

Après la mairie, c'est au tour du presbytère, dont la commune est propriétaire, de voir toutes ses fenêtres et volets remplacés. Actuellement en cours de fabrication, la pose est prévue pour février.

Les travaux au vieux cimetière sont aujourd'hui finis. Le sol a été nivelé. Des bordures en acier Corten ont été posées pour encadrer les concessions, et une application de marbre concassé de trois coloris a été disposée tout autour. Enfin, une nouvelle placette pour le monument aux morts, un cheminement piéton et un escalier en béton désactivé ont été créés. Quant aux plantations et embellissements des lieux, ils sont réalisés par les agents du service espaces verts de la commune.











#### DANS LA PLAINE

2018 a vu la construction de deux maisons neuves à loyer accessible à Caruby, en remplacement d'une petite maison vétuste. Le constructeur « Maisons d'en France » à Brignoles a livré clé en main deux T4 de 70m² chacun. La mairie prévoit d'y adjoindre deux nouvelles maisons jumelées courant 2019 ; il s'agira cette fois d'un T4 de 85m² et d'un T3 de 70m².

#### Sur nos routes

La 3è tranche des travaux d'aménagement de trottoirs sur le côté droit de la route départementale 98 a été réalisée, afin de sécuriser le cheminement des piétons, de l'entrée du lotissement Sinopolis à l'entrée de Saint-Tropez.. Outre l'application de l'enrobé et la pose de bordures, les fossés ont été busés afin de collecter les eaux pluviales.

A la demande des riverains, la commune a aménagé un petit giratoire au carrefour de l'avenue Paul Cézanne du Domaine Saint-Martin (route communale), avec l'allée Edgard Degas et l'avenue Auguste Renoir.

La mairie a choisi de faire confiance à l'entreprise « Electric 55 Charging » pour installer une borne de recharge de voitures électriques sur le parking public du « Trident » aux Marines de Gassin.

Si les plus gros chantiers ont nécessité le recours à des entreprises extérieures, certains ont été effectués en régie municipale par les agents des services techniques. Ainsi l'aménagement paysager du giratoire de l'hôpital et de la voie verte sur la RD559, est en cours et sera finalisé début 2019, en régie avec le concours financier du département. L'installation de distributeurs de sacs pour propreté canine, d'une table de pique-nique, de corbeilles de propreté, la rénovation des bancs du village et les jeux du parcours pour les enfants du centre aéré ont aussi été réalisés par les agents communaux.

Enfin la mairie a créé et équipé un atelier municipal de ferronnerie qui participe activement à l'embellissement et à la sécurisation du village. Ses créations de garde-corps, ramades, balconnières, mains-courantes, portails, se marient harmonieusement à la pierre dans les ruelles de Gassin.



Zoom sur la 1ère tranche des travaux de sécurisation et d'embellissement du quartier de l'Aire, du parking de Rigoulette et de la rue des écoles : C'est le chantier majeur engagé par la commune en 2018, dont la 1<sup>re</sup> tranche devrait se terminer fin mars 2019.

#### Rénover un quartier vieillissant

Les interventions réalisées avant l'été ont sécurisé le maintien des talus de la rive droite de la « rampe de Rigoulette ». La mise en place d'un grillage spécifique, fixé par ancrages profonds, empêche les chutes de pierres. Il sera bientôt camouflé par la végétation qui poussera au printemps prochain. Des murs de soutènement pour le maintien de la voirie de la rive gauche et du parking de Riqoulette ont aussi été construits. Ils seront habillés en pierres de Bormes, comme l'a été le parapet réalisé en début d'année pour l'élargissement du trottoir menant au parking Espélidou. Face à la crèche, l'ancien mur vieillissant qui soutenait la rue de l'Aire et menaçait de s'effondrer, a été démoli. Quant aux réseaux d'assainissement, du réseau pluvial, d'adduction d'eau potable et d'éclairage public, ils ont bien sûr été entièrement renouvelés. Des gaines ont également été posées afin de faire passer la fibre dans le cadre de la mise en place de vidéoprotection.





#### Sécuriser et se mettre aux normes

En début d'année, la mairie avait déjà effectué les travaux de sécurisation et de mise en conformité du cheminement piéton, emprunté par le « pédibus » scolaire entre le parking de l'Espélidou et le centre du village. Sur le talus surplombant la route de la Berle, l'élargissement du trottoir existant s'appuie sur un mur de soutènement habillé de pierre de Bormes. Ce chantier comprend aussi la mise en conformité des traversées piétonnes et du plateau surélevé de la route des Moulins de Paillas, la réfection complète de l'enrobé, une nouvelle signalétique horizontale et verticale, et l'installation de six candélabres en fonte supplémentaires.

Ces travaux de mise aux normes se sont poursuivis rue des écoles afin de sécuriser la circulation des piétons : les trottoirs ont été élargis entre le carrefour de la caserne des pompiers et l'école élémentaire, et des accès pour personnes à mobilité réduite réalisés afin de leur permettre d'accéder au salon de coiffure et à la bibliothèque. Des passages piétons surélevés et un décroché ont été réalisés afin de réduire la vitesse aux abords des écoles, des commerces, et des habitations. La rue de l'Aire sera désormais en sens unique, afin de limiter les croisements dangereux.

Ces travaux et la création obligatoire d'une nouvelle place réservée aux personnes à mobilité réduite a nécessité la suppression de plusieurs places de stationnement. Consciente du problème, la mairie réfléchit actuellement à la création de nouvelles places au niveau du nouveau village.







### Harmoniser la jonction avec le vieux village

Ces travaux ont aussi été motivés par une volonté de gommer les limites historiques entre l'ancien et le nouveau village, et de les unifier pour ne faire plus qu'un, notamment par le choix de l'habillage des nouveaux murs en pierres.

L'étude pour la 2<sup>e</sup> tranche de ces travaux a commencé et l'appel d'offres va être lancé avant l'été. Il concerne la jonction avec la place des îles d'or, depuis l'école et le parking de la Rigoulette, le parking des îles d'Or et la Place deï Barri. Démarrage du chantier à l'automne 2019.







Conservatoire Rostropovitch – Fête de la musique

# Cyassin EN SPECTACLE







Gala de bienfaisance pour l'association « juste avec le cœur » LaDIva Chic - Fête de la Saint-Laurent Crédits photos : Guillaume Voiturier

# Tassin EN FAMILLE

arnaval du printemps : le 17 mars était le jour du sacre du printemps à Gassin. Un printemps arrivé en fanfare dans la vie des Gassinois, au son entrainant de la musique brésilienne. Avec ses cinq musiciens et deux danseuses, le groupe Adama a fait souffler un vent de salsa festif sur le village. Quant aux enfants, ils ont déambulé dans les rues, déguisés et maquillés aux couleurs du printemps. Une explosion de joie et de couleurs annonçant l'arrivée officielle de la saison nouvelle avec quatre petits jours d'avance...

Pâques : Les fêtes traditionnelles de Pâques font partie de ces jours de l'année qui font briller les yeux des enfants. Le 2 avril dernier, elles ont été célébrées comme il se doit dans les rires, la joie et le partage, au cœur de l'espace champêtre de Caruby. Dans ce lieu familial idéal pour les manifestations de plein air, trois animateurs ont proposé des jeux géants intergénérationnels. Chacun a profité pleinement du babyfoot humain, des chevaux mécaniques, et du Bump Ball, ainsi que des structures gonflables destinées aux tout-petits. Des tout-petits qui se sont régalés comme chaque année, lors de la traditionnelle chasse aux œufs organisée pour les enfants de maternelle et du primaire auxquels étaient associés les enfants du personnel de l'hôpital. Forts de leurs trouvailles chocolatées, ils ont ensuite rejoint leurs parents autour d'un apéritif convivial. Une journée si riche ne saurait contredire le proverbe « Pâques longtemps désirées sont en un jour tôt passées... »



















# Gassin EN FÊTE

















Granfondo



a Gassinoise du 15 avril : Cette année, les fortes pluies sur la région ont contraint les organisateurs à annuler la 4<sup>ème</sup> édition de cette course champêtre. En effet, le parcours présentait des passages glissants, ainsi que des ornières importantes et des ruissellements non négligeables. Soucieuse de la sécurité des coureurs, l'OMACL a pris cette difficile décision, mais donne rendez-vous à tous en 2019 pour partager cette belle épreuve sportive.



















# Dimanche 21 avril

Compétition inscrite au calendrier départemental des courses hors stade





